

Conférence Débat & Ateliers



JOURNÉE REGIONALE

DROITS DES PERSONNES AGÉES :
QUELLES VOIX / VOIES POUR LES FAIRE
ENTENDRE ?

JEUDI
27 NOV.
2025

Matin : Conférence débat & remise de prix CVS
→ Ouvert à tous

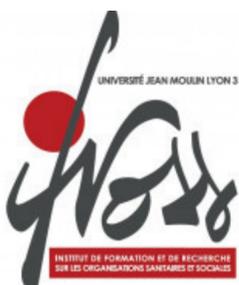
Après midi : Ateliers collaboratifs
→ Réservés aux acteurs de CVS



PLAN
D'ACCES

ESPACE DE L'OUEST LYONNAIS
6 rue Nicolas Sicard
69005 Lyon

En partenariat avec



Un formulaire
d'inscription
unique !

Programme de la matinée

OUVERT
A TOUTES
& TOUS

CONFERENCE-DEBAT

Un Accueil café vous sera proposé à partir de 9h15.

9h45 - Co-ouverture par *François Blanchardon, Président France Assos Santé ARA, et Jean-Baptiste Capgras, Directeur de l'IFROSS (Université Lyon III Jean Moulin)*

10H-10H20 - Intervention éclairante

Loïc Ricour, chef du pôle Santé et médico-social auprès de la Défenseure des Droits. *Partage de la vision de son institution sur ce sujet et des alertes adressées par les usagers*

10H25 - 12H - Table ronde débat

Ce que dit le Droit en matière de liberté d'aller et venir et de préservation de la vie privée des résidents, et ce qui est concrètement mis en œuvre par les établissements.

Intervenants & Intervenantes

- **Raphael Glabi**, directeur de l'Autonomie Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
- **Sylvie Morel**, déléguée régionale adjointe FHF secteur medico-social
- **Bernadette Ojardias**, présidente de l'association Familles de résidents en Ehpad (FAREE)
- **Loïc Ricour**, chef du pôle Santé et médico-social auprès de la Défenseure des Droits
- **Guillaume Rousset**, professeur des universités en droit et directeur du CRDMS - Université Jean Moulin Lyon III

12H - 12H45 - Remise de prix

Valorisation des résultats de l'Appel à participation "CVS nos bonnes pratiques" proposée par France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes



INSCRIPTION POUR LA
CONFÉRENCE DEBAT,
[CLIQUEZ-ICI !](#)



9h15-12h45

Programme de l'après-midi

RESERVES
AUX
ACTEURS
DE CVS

Croisons nos regard et travaillons ensemble à l'identification de bonnes pratiques en CVS, pour faire vivre concrètement les droits des personnes accompagnées

ATELIERS

Ateliers collaboratifs sur les Conseils de la Vie Sociale du secteur du grand âge

13h45 : Accueil café et émargement

14h-17h : Temps collectifs et ateliers thématiques en petits groupes de travail sur les CVS

1. La défense et la promotion des droits
2. Le fonctionnement du CVS
3. La prise en compte de la parole de tous
4. L'implication du CVS dans la démarche qualité
5. L'ouverture du CVS sur l'extérieur
6. Les autres formes de participation



PUBLIC

Personnes mobilisées dans les CVS en établissements sociaux et médicaux sociaux du secteur du Grand Age.

- Les personnes accompagnées
- Les familles et les proches
- Les professionnels
- Les représentants des organismes gestionnaires
- Les autres acteurs (inter-CVS, personnes qualifiées...)

INSCRIPTIONS

Places limitées à 50 participants pour favoriser le croisement des regards et l'interactivité en atelier. Pour un même établissement, les inscriptions sont limitées à 4 personnes.



**INSCRIPTION OBLIGATOIRE ET CHOIX
DES ATELIERS, [CLIQUEZ-ICI](#) !**

13h45-17h